



Un grand Mazal Tov
au Rav David Seroussi
et sa famille
pour la naissance de le
leur fils Yéhouda.
**Q'HACHEM LES COMBLE
DE BONHEUR ET DE
BÉNÉDICTIONS POUR
UNE LONGUE ET
HEUREUSE VIE PLEINE
DE TORAH ET MITSVOT**

HAAZINOU EN ATTENDANT SOUKOT...

www.OVDHM.com - info@ovdham.com - Israel 054.841.88.36 - France 01.77.47.66.22



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

"Souviens-toi des jours du monde, méditez les années de génération en génération, interroge ton père et il te racontera, tes Anciens et ils te diront." Dévarim (32 ; 7)

Nous devons apprendre de notre verset, l'importance d'écouter la parole des Anciens.

Il nous arrive très souvent de nous dire que les « vieux » rabâchent, qu'ils appartiennent à une autre génération où la vie n'était pas la même, que les nouveaux concepts de la modernité leur échappent, parce qu'ils passent leur temps dans leurs livres et dans leur Beth Hamidrach et qu'ils ne sont donc pas aptes à juger ce qui est bien ou non.

Leurs mises en garde contre internet, les médias... sont sévères et injustifiées, ils ne parlent pas en connaissance de cause et il est donc inutile de suivre les directives de ces hommes dépassés.

Mais la Guémara (Meguila 31b) nous enseigne : "Rabbi Chimon ben Elazar dit : « Si des Anciens te conseillent de démolir et des jeunes de construire, alors démolis et ne construis pas ! Parce que la démolition des Anciens est une construction et la construction de jeunes une démolition. » "

L'histoire de Re'havam, le fils de Chlomo Hamelekh, illustre parfaitement ces paroles.

En effet, lorsque celui-ci accéda au pouvoir, le peuple le supplia d'annuler certains décrets promulgués par le Roi précédent, considérés comme trop sévères.

Re'havam se tourna donc vers les Anciens pour savoir comment il devait agir. Ces derniers lui conseillèrent de céder aux pressions du peuple. Il rejeta le conseil des Anciens et se tourna vers les jeunes gens avec qui il avait grandi. Eux lui conseillèrent de ne pas céder, et de régner avec une main de fer. Re'havam agit selon la parole des jeunes, ce qui entraîna une révolte au sein du peuple et permit à Yeroboam de s'emparer du pouvoir en Israël. (Melakhim 1-12 ; 1-17)

Qui sont ces Anciens en question ? Et pourquoi la parole des Anciens plus que celle des autres ?

Les Anciens auxquels fait référence notre verset sont, nous dit Rachi, nos Sages.

Dans la Guémara (Chabbat 152a), il est dit : Rabbi Yichma'el fils de Rabbi Yosse expose : « La sagesse des disciples des Sages augmente avec l'âge, comme il est dit : « La vieillesse est l'apanage des vieillards, les longs jours vont de pair avec l'intelligence. » (Yov 12 ; 12). Mais les personnes du commun, plus elles vieillissent et plus elles deviennent bêtes, comme il est dit : « Il ôte la parole à ceux qui ont de l'assurance, Il enlève le discernement aux vieillards. » (Yov 12 ; 20)

Il est écrit (Dévarim 17 ; 11) : "Selon la loi qu'ils (les Sages) t'enseigneront et selon les jugements qu'ils te diront, tu feras, tu ne t'écarteras pas de leur parole, ni à droite ni à gauche." (Yov 12 ; 12)

ÉCOUTER LA PAROLE DES SAGES

Et Rachi de nous préciser : « Même s'il te présente la droite comme étant la gauche et la gauche comme étant la droite. A plus forte raison s'il te dit que la droite est la droite et que la gauche est la gauche. »

Le Rav Guerchon Cahen Zatsal nous explique grâce à ce Rachi, que par la faute de notre simplicité d'esprit nous pourrions aisément tomber dans le piège qui se trouve devant nous en pensant qu'il s'agit de la droite (c'est-à-dire une mitsva qui se présente), alors qu'en réalité il s'agit de la gauche (c'est-à-dire une Avéra).



Seuls nos Sages qui, par leur élévation morale se sont dégagés de toutes néguï'oth, de toutes considérations subjectives et partiales, peuvent nous indiquer le droit chemin et nous révéler que ce nous croyions être « droite » est en réalité « gauche » et vice versa.

Le Rav Guerchon continue et pose la question suivante : « Mais pourquoi Rachi ajoute-t-il, « à plus forte raison s'il te dit que la droite est la droite... » Car parfois nous savons ce qui est bien (droite) mais nous pensons y arriver par un autre chemin (gauche). Rachi nous permet donc de comprendre que pour parvenir au but, (la sagesse), on ne doit emprunter que les voies de droites, celles indiquées par nos Sages.

Le Messilat Yecharim nous explique la position des Sages à travers la parabole suivante :

Dans un jardin en labyrinthe, les plantations s'y élèvent comme des murs, entre lesquelles de nombreuses voies se perdent et se confondent.

Le but est d'accéder à la tour centrale. Parmi ces voies, il y en a des droites qui mènent à la tour, et d'autres en revanche qui nous en éloignent. Il est cependant impossible à l'homme de distinguer la bonne voie de la mauvaise, car toutes sont semblables et rien ne les différencie, à moins d'identifier la bonne voie grâce à l'expérience et l'intuition, l'ayant déjà empruntée et ayant déjà atteint le but représenté par la tour centrale.

Il existe cependant une personne qui connaît le bon chemin, il s'agit de celui qui se trouve au-dessus du labyrinthe et voit tous les chemins tracés devant lui, celui-là distingue les bons des mauvais. Il peut donc avertir l'homme en lui disant : « Voici le bon chemin, emprunte-le ! » »

Celui qui refuserait de le croire et préférerait se fier à ses propres yeux, se perdrait certainement sans jamais pouvoir atteindre son but.

Cette parabole nous prouve que seuls nos Sages connaissent le bon chemin, car ils ont expérimenté, vu et vérifié, grâce à leur élévation spirituelle, et parce qu'ils sont totalement dégagés des concepts fallacieux du monde, c'est pourquoi ils nous offrent des bons conseils, des conseils pertinents, justes et s'avérant parfois même prodigieux.

Ces conseils peuvent aller à l'encontre de notre avis personnel, la Torah nous ordonne de nous laisser guider par leur voix, la seule qui puisse nous permettre de construire un futur où pourra advenir le Machia'h.



La question est un peu incongrue, car dans le monde des Yéchivots d'une manière générale on n'interroge pas sur le pourquoi de la Mitsva, mais sur le comment! Cependant, comme on trouve déjà des Richonims qui se sont posés la même question, alors nous aussi allons essayer avec l'aide de D. de vous apporter quelques éclaircissements.

1° L'explication du Ari Zal.

Il dit à partir de la Guémara Soukka 4 que la cabane sainte sera cachère si elle comporte au moins deux pans /Dofanots en forme d'équerre avec un troisième coin. Seulement ce dernier pan de la Souca peut se suffire d'un seul Téfa'h c'est à dire d'une largeur de 10 cm sur toute la hauteur qui devra se tenir à un peu moins de 30 cm du 2° coin. Le Ari enseigne que cela ressemble à un homme qui vient enlacer son ami avec son bras. Et on sait tous, que le bras comporte deux parties - bras et avant-bras - et la main! De la même manière la Soukka représente le 'bras' d'Hachem - si on peut dire - avec sa main qui enlace chacun qui pénètre dans la Soukka! D'après cette magnifique explication on comprendra que la fête de Soukkot suit immédiatement les jours de grande Téchouva du début de ce mois.

Après avoir obtenu son pardon : nous sommes reçus à bras ouverts par la Chekhina !

POURQUOI LA FETE DE SOUKKOT SUIT-ELLE YOM KIPPOUR ?

Une 2° explication est donnée par le Gaon de Vilna/le Gra. Il enseigne son 'Hidouch d'après la Halakha qui stipule que la Soukka est construite en souvenir des Nuées de Gloire qui entouraient le camp d'Israel dans le désert afin de le protéger de la chaleur torride, des bêtes sauvages et des ennemis et de diriger le Peuple Juif dans le désert! Le Gra explique qu'au moment de la faute du veau d'or les nuées se sont retirées le 17 Tamouz et ne sont réapparues que bien plus tard lors du Pardon du 10 Tichri. C'est à dire que le lendemain de Kippour, Moché commence à demander la contribution du Peuple pour construire le Tabernacle, et d'après le calcul du Gaon c'est le 15 Tichri que les offrandes sont collectées. C'est précisément à ce moment que sont revenues les nuées de gloire sur le campement! D'après cette explication, la Soukka est construite en souvenir du PARDON de la faute du veau d'or et du début de l'édification du Sanctuaire. Nécessairement on devra donc faire Soukkot après Yom Kippour, le 15 Tichri!

3° Explication à partir du Midrach qui enseigne que si le Clall Israel avait reçu la peine de l'exil à Roch Hachana et Kippour, alors pour prévenir ce terrible décret, les Bné Israel DEVANCENT la punition et sortent de leurs maisons une semaine pour accomplir le décret d'Hachem!! Ainsi il n'y aura PLUS besoin de les punir l'année à venir! En cela encore la fête est liée avec le jugement de Rosh Hashana et Yom Kippour!!



DEVINETTE: PEUT-ON TROUVER QUELQU'UN QUI MANGE SOUS UNE SOUKKA CACHÈRE ET QUI POURTANT COMMET UNE FAUTE??

A Soukkot il existe une MITSVA de manger (du pain) et de dormir dans une Soukka cachère. Cepedant, le Michna Broura (625.1) enseigne que chacun doit avoir l'intention/Kavana lorsqu'il réside sous sa soukka de se souvenir des nuées de gloires du désert et AUSSI de la sortie d'Egypte. On l'apprend du verset: «Afin que vous sachiez dans vos générations que Je (Hachem) vous ai fait résider - les Bné Israel - dans les Soukkots etc.». De là, le Bah' (Siman 8) apprend qu'il y a une OBLIGATION de penser à cela au moment où l'on réside dans la Soukka. Et son 'Hidouch, c'est que si on n'a pas cette intention on ne sera pas quitte de la Mitsva! Cependant le Pri Mégadim qui est suivi par le Michna Broura tranche différemment, c'est uniquement A PRIORI que l'on doit penser aux Nuées de Gloires mais a postériori, si l'on n'a pas eu d'intention on sera quand même quitte! (Ouf!)

Malgré tout il reste un cas où si j'ai un manque dans ma Kavana je ne serai pas quitte. Si quelqu'un entre dans la Soukka de son ami par exemple, et considère que c'est une simple visite touristique (par exemple pour voir comment les Juifs religieux passent cette fête) alors il n'a pas conscience qu'il accomplit ainsi une Mitsva du Créateur. Or le Choulhan Arouh' 60.3 tranche selon l'avis que toutes les Mitsvots ont besoin d'une INTENTION afin de se rendre quitte de la Mitsva d'Hachem! Et d'après cela, quelqu'un qui accomplit n'importe quelle Mitsva sans vouloir faire la volonté d'Hachem, alors c'est fort probable qu'il ne soit pas quitte de la Mitsva, même A POSTERIORI! On voit de là qu'il existe deux sortes de Kavana :

La 1° c'est de VOULOIR se rendre quitte de la Mitsva: c'est obligatoire.

La 2° c'est la RAISON de la Mitsva: ce n'est qu'un a-priori pour bien faire notre Mitsva. D'après cela, notre ami en visite n'accomplira pas la Mitsva et même s'il vient à manger sous la Soukka ce sera considéré certainement comme s'il avait mangé en-dehors de la Soukka!

Il reste un autre point à éclaircir, c'est qu'il existe un Biour Halakha 475.4 qui enseigne un principe du Talmud. C'est que lorsqu'un homme a un plaisir dans son action comme le fait de manger par exemple, cela sera considéré comme s'il avait une intention. L'exemple donné c'est celui d'un homme qu'on oblige à manger de la Matsa à Pessah. Bien qu'il n'ait aucune intention de se rendre quitte de la Mitsva, le fait qu'il ressent une PLAISIR culinaire sera considéré comme s'il avait accompli la Mitsva avec intention! Donc, est-ce que l'on dira la même chose pour notre "touriste" qui vient dans une Soukka et qui mange du pain ? Le fait qu'il prenne plaisir à manger est-ce que cela sera aussi assimilable à une intention?

Le Hilh'ot Chlomo (P.9 DH 1) penche pour dire que dans notre cas c'est différent de la Matsa ! Car la Mitsva de résider dans la Soukka n'est pas liée à la nourriture tandis que dans le cas où on l'oblige à manger de la Matsa, la consommation en elle-même, c'est la Mitsva. C'est pourquoi son plaisir sera assimilé à une intention!

Est-ce que durant les jours de demi-fête de Soukkot on pourra se promener au Zoo?

La question n'est pas posée par l'organisation de la défense des droits des animaux en... Israel, mais notre propos est de savoir si on pourra se consacrer à ses occupations ordinaires durant ces jours bénis et de sortir de la Soukka?

En effet, nous savons que durant les sept jours de fête de Soukkot il existe une Mitsva de résider sous la cabane sainte! Donc forcément on pourra se dire qu'on doit le moins possible sortir de cet endroit sacré afin de profiter le plus possible de la Mitsva! Mieux encore, le Sefer Yéssod Véchorech HaAvoda enseigne d'après le Aboudharam que celui qui reste en-dehors de la Soukka sans véritable besoin, transgresse à chaque instant la Mitsva de «Résidez dans la Soukka»! Annulation d'une prescription positive! Donc d'après cela, il faudra réfléchir à 2 fois avant de sortir de la cabane sainte !

Cependant, d'autres décisionnaires ne considèrent pas de la même manière cette Mitsva. C'est que le Talmud circonscrit la Mitsva de Soukka à « Tichbou Kehein Tadourou »/Vous résiderez de la même manière que vous résidez dans vos demeures (tout le long de l'année). Durant l'année on sait bien que l'homme est amené à sortir de sa maison pour ses activités habituelles, de la même manière on ne sera pas obligé de rester 7 jours sur 7, 24/24h dans la Soukka! Ce n'est que lorsque l'on doit manger (du pain) ou dormir qu'on a le devoir de trouver une Soukka pour faire la Mitsva. A part cela on pourra sortir en dehors de la Souca pour vaquer à ses occupations.

Le Rav Kaniévsky Chlita dit que cette Mitsva ressemble aux Mitsvots Kioumiot' c'est à dire que SI on y réside on fait une Mitsva mais sinon il n'y a pas de péché de sortir. Comme a dit le Hazon Ich : la Soukka ce n'est pas une 'prison'! (rapporté dans Dirchou 639.1).

Pour finir, il faut savoir que la Quédoucha de la petite cabane est immense! Et les Séfarims Haquédochims disent que la Guématría de Soukka équivaut aux Noms d'Hachem (Avaïa et Adnout)! Donc c'est clair que l'on fera un petit effort pour rester un peu plus dans notre précieuse SOUKKA !!



Préparons-nous à Soukot

Extrait de Oushpizine

« Vous prendrez pour vous, au premier jour, un fruit de l'arbre Hadar, des palmes de dattiers, et un rameau de l'arbre de avot et des saules de rivières... » Vayikra (23, 40)

La question que tous les commentateurs se posent ici est la suivante : de quel "premier jour" parle-t-on, puisque la fête de Soukot débute le 15 tichri ?

Le Midrach nous dit : « Le premier jour, le premier du compte de nos fautes... »

Qu'est-ce que cela signifie ? Soukot débute quatre jours après Yom Kippour, dont nous sortons lavés et pardonnés de nos fautes ; dès Yom Kippour, le compteur est donc remis à zéro. Durant ces quatre jours, nous sommes tellement occupés à réaliser toutes les tâches relatives à la préparation de Soukot, que nos Sages disent que nous n'avons pas le temps de fauter.

Mais cette explication semble bancale, comment peut-on en effet affirmer que personne ne faute pendant quatre jours ?

Il est écrit : « Car il n'est pas d'homme juste sur cette terre qui fasse le bien et ne pêche pas. » Kohelet (7, 20) De là, nous comprenons que même quelqu'un qui est occupé à accomplir une Mitsva, faute ! A quoi correspond donc ce premier jour du compte de nos fautes ?

Le Gaon de Vilna nous éclaire sur ce point, grâce à une explication sur la différence entre « Din/justice et 'Hechbone/compte ». La Michna dans Avot (3, 1) dit : « Pénètre-toi de ces trois choses et tu éviteras le péché : pense à ton origine et à ta fin ; et rappelle-toi devant qui tu auras un jour à rendre justice (Din) et compte ('Hechbone) de tes actions... » Le Gaon de Vilna demande à quoi sert cette redondance «Din/justice et 'Hechbone/compte». Il explique qu'au niveau du Din/justice, on punit l'homme pour les fautes qu'il a commises, tandis qu'au niveau du 'Hechbone/compte, on prendra en compte le moment où il a fauté, c'est-à-dire que l'on regardera si au moment où il a péché, il pouvait accomplir une Mitsva. La Avera ne sera alors prise en compte que s'il a accompli la faute intentionnellement. Pendant ces quatre jours, il est donc possible que l'on faute (que D.ieu nous en préserve), mais par le nombre important de tâches positives à accomplir, il sera difficile, voire impossible, de penser le faire intentionnellement. Aussi, notre compteur de faute restera-t-il bloqué jusqu'à ce que démarre la fête de Soukot. Nous comprenons mieux à présent le verset et le Midrach lorsqu'ils évoquent le premier jour... premier du compte de nos fautes !

Une question demeure cependant, pourquoi parler de premier jour du compte de nos fautes et non pas du compte de nos Mitsvot !

L'Admour Ye'hezkel de Kouzmir nous explique ce Midrach à travers la parabole suivante :

Un commerçant avait l'habitude de s'approvisionner chez son fournisseur en payant quatre-vingt-dix-jours plus tard, afin de vendre la marchandise auparavant.

Une année, ses affaires périclitèrent, et petit à petit, les rentrées d'argent se firent plus rares. Les échéances approchaient, et il fut donc contraint d'aller voir son fournisseur afin qu'il lui accorde un délai supplémentaire pour le remboursement, celui-ci accepta. L'échéance suivante arriva aussi, mais il n'était toujours pas parvenu à réunir la somme suffisante. Il retourna donc chez son fournisseur afin de lui expliquer la situation. Celui-ci, compréhensif, lui accorda une réduction du remboursement et un délai supplémentaire. La nouvelle échéance survint et notre commerçant ne pouvait toujours pas payer. Il supplia son fournisseur de patienter, et celui-ci accepta encore de réduire la dette et d'allonger le délai de remboursement. La même scène se reproduisit plusieurs fois, jusqu'à ce que le fournisseur efface toute son ardoise ! Le commerçant fut soulagé, mais après un court instant de réflexion, il réalisa que plus personne n'accepterait de lui vendre aucune marchandise, plus personne ne lui ferait confiance. Son nom serait sali sur toute la place du marché... il ne pourrait plus travailler !

PREMIER JOUR PARTICULIER

Il fit donc appel à tous ses proches, les supplia, les implora... il leur expliqua sa situation et les conséquences. Finalement chacun lui donna une certaine somme d'argent selon ses possibilités, afin de l'aider au maximum. C'est ainsi qu'il réunit la somme correspondant à sa dette et qu'il put rembourser son fournisseur, qui accepta donc de reprendre les affaires avec lui.

Ce commerçant nous ressemble.

En effet, dans le Midrach Tan'houma, rapporté par le Tour Ora'h Haïm (581, 2), une parabole similaire nous est décrite : Les citoyens d'une ville doivent payer la taxe au roi, mais ils ont du retard. C'est alors que le roi

décide d'aller vers le peuple. Lorsqu'il pénètre dans le premier périmètre de la ville, les « grands/guedolim » parmi le peuple vont à sa rencontre et lui expliquent qu'ils n'ont rien à lui donner. Le roi leur accorde aussitôt une réduction d'un tiers de la somme demandée. Le roi décide ensuite de se rapprocher davantage.

Cette fois, ce sont les « Beinonim/moyens » qui lui disent la même chose. Le roi réduit leur dette d'un tiers. Mais il ne reçoit toujours aucun paiement. Sur ce, il décide de se rapprocher encore plus du peuple ; c'est alors que tout le peuple vient à sa rencontre. Ils revendiquent toujours la même chose. Le roi est donc contraint d'effacer toute leur ardoise. Le roi de cette histoire c'est Hakadoche Baroukh Hou et le peuple c'est nous.

Expliquons-nous : A Roch Hachana, les grands du peuple jeûnent. Grâce à eux, un tiers de nos fautes est pardonné. Ensuite, pendant les dix jours de pénitence, les « Beinonim/moyens » jeûnent à leur tour. De ce fait, encore un tiers des fautes du peuple sera pardonné. Mais à Yom Kippour, c'est tout le monde qui jeûne et toutes les fautes qui sont pardonnées. Dès la sortie de Kippour, chacun d'entre nous commence à construire sa Souka, cherche ses quatre espèces pour le Loulav... Nous avons tant à faire en vue de la fête de Soukot, que nos

Sages disent que nous n'avons pas le temps de fauter ; c'est pour cela que le premier jour de Soukot est : « Le premier jour, le premier du compte de nos fautes... » Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, il reste cependant une question : pourquoi parler de premier jour du compte de nos fautes ?

Parlons plutôt du compte de nos Mitsvot !

La raison est que même si Hakadoche Baroukh Hou nous a pardonné toutes nos fautes, il reste un petit problème. Comme pour le commerçant de notre histoire, notre souci est de savoir comment regagner la confiance d'Hachem. Va-t-il nous réapprovisionner en marchandise, c'est-à-dire en Torah, en occasions d'accomplir des Mitsvot ?

A Soukot nous agissons comme le commerçant, nous appelons tous nos proches, afin de rembourser la dette et de rétablir la confiance d'Hachem. Nos proches sont représentés par les Oushpizine Hakedochim. Nous leur demandons d'intervenir en notre faveur auprès d'Hakadoche Baroukh Hou, de nous aider, afin de pouvoir recevoir de la nouvelle marchandise. Chacun d'eux va donner ce qu'il a afin de nous aider... Avraham, sa mida de 'Hessed, Yits'hak, sa mida de Guevoura, qui nous aidera à surmonter le yetser hara, etc.

Lorsque l'on dit que Soukot est « Le premier jour, le premier du compte de nos fautes... », c'est en fait le premier jour du remboursement du compte de la dette de nos fautes, grâce à l'arrivée chaque jour des Oushpizine, qui par leurs mérites, nous permettront d'honorer nos dettes.

'Hag Saméah'



Un amour sans condition

Rav Aaron Boukobza - Coach de vie

Dès lors que l'on cherche à s'améliorer, nous nous retrouvons dans un système qui nécessite une réflexion. Les mauvaises réactions sont toujours spontanées. En revanche les bonnes réactions peuvent être spontanées ou être le fruit d'une réflexion. Oui, en effet, c'est un choix à faire et il ne dépend que de vous.

Celui qui veut s'engager dans un conflit positif se doit donc d'avoir un but, il doit réfléchir au sens des événements qui l'entourent pour aller de l'avant.

Dans cette idée, face à la remarque du conjoint, nous pouvons décider d'y voir un moyen d'accéder à la vérité, ou encore un moyen de créer de la complicité.

La recherche de vérité pourra s'exprimer chez chaque individu de manière différente. Si votre conjoint vous a fait une remarque qui vous dérange, comment feriez-vous pour rechercher la vérité, vous ?

On peut tout simplement lui demander ce qu'elle entend par là ? Et lorsqu'elle vous expliquera ce qui la dérange, et vous invitera en fait à changer de comportement, vous pourrez la remercier et prendre en compte ce qu'elle vous a dit. Cela a l'air un peu surréaliste pour toute personne mariée, néanmoins réfléchissez-y. N'est-il pas vrai que vous trouvez cela inconcevable parce que vous n'avez pas jamais quitté le système primaire du « je veux avoir raison » ? Il est vrai qu'il

LE CONFLIT (cinquième partie)

est plus difficile d'appliquer ce schéma face à un conjoint agressif verbalement. Mais malgré tout, je vous l'écris pour que vous puissiez comprendre la clé présentée. On ne cherche plus à avoir raison mais à trouver la vérité, et si la vérité est que j'ai un défaut, je me dois de l'accepter et d'aller de l'avant.

Sinon vous pouvez aussi vous vexer et aller dans votre coin pour réfléchir à la question, ça marche aussi entre nous, et parfois c'est beaucoup plus facile d'agir ainsi. C'est aussi le moment idéal pour demander conseil à une personne compétente, (pas votre ami qui est toujours d'accord avec vous) si vous pensez manquer d'élément pour réfléchir à la question. Après avoir entendu la remarque et vous être crispé, vous pouvez lui dire que vous avez besoin de vous retrouver seul pour faire le point, et qu'il ne faut plus en parler maintenant parce que ça vous énerverait encore plus. N'est-ce pas que cela semble plus accessible ? N'oubliez pas la clé, c'est la recherche de vérité. Vous avez surement une multitude de manières de réagir pour atteindre la vérité sans faire de mal à votre conjoint et je vous invite à utiliser celle qui vous semble la plus appropriée.



Rav Boukobza ☎054.840.79.77
✉aaronboukobza@gmail.com



couverture souple
224 pages

OUSHPIZINE

Une invitation à la Kédoucha

Un ouvrage essentiel qui vous guidera
tout au long de Soukot.

Des récits, des Midrachim, des anecdotes
qui accompagneront vos repas de fête.

Mais aussi tous les Kidouch,
les chants et les Téfilot de Soukot

N'attendez pas la dernière minute,
commandez-le dès à présent

Téléchargez un extrait sur www.OVDHM.com

Ashdod-Ashkélon : 058.757.26.26 | Tel-aviv : 054.841.88.37 | Bnei Brak-Raanana : 054.841.88.36 | Natanya : 052.262.88.35

Des notions
fondamentales
à découvrir



OVDHM



Les brochures



Les ouvrages



Les fiches pratiques



La Daf de Chabat

Vous appréciez «La Daf de Chabat»
et désirez faire partie des abonnés
ou participer à son édition,
veuillez prendre contact
dafchabat@gmail.com

Retrouvez-nous sur www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA